



Le 31 août 2007
Pour diffusion immédiate

AVIS PUBLIC

ON RECOMMANDE AU PUBLIC D'ÉVITER LES CHANTIERS LIÉS À L'AGRANDISSEMENT DU CANAL DE DÉRIVATION

Les travaux réalisés dans le cadre du Projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge ont créé un « chantier de construction actif » sur toute la longueur du chenal de dérivation. Cela signifie qu'il y aura des ouvriers et de l'équipement lourd en permanence sur le chantier ainsi que des zones dangereuses qui changent d'endroit tout au long de l'année.

Par conséquent, le public devrait éviter, en toutes circonstances, d'emprunter le canal de dérivation pour leur sécurité et celle des ouvriers travaillant sur ce projet.

N'oubliez pas que les travailleurs qui conduisent de l'équipement lourd se concentrent sur leur tâche et ne s'attendent pas à rencontrer des personnes – à pied, en véhicule tout-terrain, en motoneige ou en 4x4 – à proximité de leur lieu de travail.

Nous vous remercions de votre collaboration pour maintenir la sécurité des lieux des travaux, tant pour le public que pour les personnes travaillant sur le canal de dérivation.

-30-

Personne-ressource: Ronuk Modha,
Commission du canal de dérivation du Manitoba
204 945-4178, 204 945-4900 ou 204 793-3969 (cellulaire)